



Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2019

Plan d'urgence pour les familles et enfants sans domicile fixe [ou « à la rue ou dans des habitats précaires] : ouvrons immédiatement toutes les capacités d'hébergement disponibles sans attendre les grands froids !

À l'occasion d'une réunion avec Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, le 29 novembre dernier, **les associations de lutte contre l'exclusion ont alerté le gouvernement sur la progression dramatique du nombre d'enfants en famille à la rue ou vivant dans des habitats précaires.** Plus de 500 enfants sont chaque jour sans solution d'hébergement à Paris avec une multiplication par trois du nombre d'appels au 115 en 3 ans. La situation est tout aussi critique en Seine-Saint-Denis, à Lyon ou Toulouse avec des drames humains inacceptables et indignes de la 7^{ème} puissance économique mondiale : jeunes mères en sortie de maternité qui dorment à la rue ou dans des salles d'attente des hôpitaux, accouchement dans les locaux associatifs, enfant mort-né faute d'hébergement... L'Etat a annoncé l'ouverture (au 29 novembre) de 6 400 places temporaires sur les 14 000 places disponibles du plan hiver. **Cela veut dire que certains locaux prévus pour l'hébergement et la mise à l'abri des personnes et familles sans domicile fixe sont actuellement disponibles et leur ouverture reportée à la chute des températures.** D'autres locaux vides ont été repérés à Forges-Les-Bains (91), dans l'ancien hôpital du Val-de-Grâce (75), à Limeil Brevannes (94) ou encore Massy (91) et pourraient être rapidement investis par les associations pour répondre aux besoins criants des familles sans hébergement. De même que des salles et équipements municipaux doivent ouvrir sur l'ensemble du territoire national pour accueillir et protéger les ménages les plus vulnérables. **Cette gestion au thermomètre de l'hébergement qui laisse des locaux vides quand des milliers de personnes et enfants dorment dehors est intolérable.**

Dans le même temps et en contradiction complète avec la situation sociale critique actuelle, **nous apprenons** que le budget alloué aux nuitées hôtelières d'urgence pour les familles en demande d'asile en Ile-de-France pour 2020 se traduit par une perte de 1 200 places.

Face à la crise et à l'urgence d'agir, **les associations de solidarité demandent une mobilisation nationale immédiate des services de l'Etat et des collectivités locales pour que toutes les places disponibles, soient ouvertes sans délai** en faveur des personnes et familles à la rue, y compris en demande d'asile et confiées en gestion aux associations. La gravité de la situation et les risques pour la santé des personnes et des familles les plus précaires exige une mobilisation exceptionnelle des pouvoirs publics et des associations : **aucun enfant ne doit être contraint de vivre dehors ou dans des abris de fortune cet hiver.**

En conclusion les acteurs associatifs en appellent aux collectivités publiques et entreprises qui disposeraient de sites vacants et utilisables pour l'accueil des personnes à se mobiliser aux côtés des associations.

Associations signataires : Fédération des acteurs de la solidarité, Fondation de l'Armée du Salut, Emmaüs Solidarité, Centre d'action social protestant (CASP), Association des Cités du Secours catholique (ACSC), Samusocial de Paris, Secours Islamique, Interlogement 93

CONTACTS PRESSE :

Fédération des acteurs de la solidarité : Audrey-Jane Baldi audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org ; 06.17.80.03.52

Centre d'action sociale protestant (CASP) : Sandrine Poutonnet sandrine.poutonnet@casp.asso.fr ; 06.70.57.64.26